

## CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION DE SERVICES

Les présentes conditions générales ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles VISITEPARTNER s'engage à réaliser une prestation de services. Toutes les commandes passées comportent l'acceptation formelle des présentes conditions générales ainsi que de celles des partenaires de VISITEPARTNER disponibles sur simple demande (ISTAGING et GOOGLE STREET VIEW). Toutes stipulations figurant dans un document quelconque émanant du client et dérogeant aux présentes conditions générales devront faire l'objet de l'acceptation écrite de VISITEPARTNER pour lui être opposable.

Le fait que VISITEPARTNER ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

### I. COMMANDES

#### ✓ Définition

La nature, l'étendue et le prix des prestations de service que VISITEPARTNER réalise sont précisés dans un document intitulé « devis » établi sur la base des informations données par le client. Le client passe sa commande sur la base du devis. Sauf clause contraire, les devis engagent VISITEPARTNER pendant un délai maximum de 30 jours.

Toute commande doit être passée par écrit et doit, pour être valable, faire l'objet d'une acceptation écrite de la part de VISITEPARTNER sous forme d'un accusé de réception. Le devis, l'accusé de réception, les présentes conditions générales ainsi que celles des partenaires de VISITEPARTNER constituent le contrat régissant nos relations avec le client.

Les photographies, visuels et descriptifs présentés dans des documents commerciaux ou publiés sur notre site internet ne sont pas contractuels.

La commande est personnelle au client et ne peut être transférée ou cédée sans l'accord écrit de VISITEPARTNER.

#### ✓ Annulation

Toute commande est ferme et définitive après signature et acceptation du devis. A compter de cette date, aucune commande ne peut être annulée et sera réglée dans sa totalité après livraison de la prestation,

#### ✓ Modification

Toutes les modifications que le client désirerait apporter postérieurement à sa commande seraient réputées nulles si elles n'ont pas été acceptées et feront, le cas échéant, l'objet d'une prolongation de délai de réalisation de la prestation ainsi que d'une facturation complémentaire, sur devis préalablement accepté par le client.

### II. PRESTATIONS

Sauf dispositions particulières figurant, le cas échéant, dans le devis conclu entre VISITEPARTNER et le client, VISITEPARTNER réalisera les prestations suivantes pour le client :

- Déplacement de VISITEPARTNER sur site suivant les conditions tarifaires figurant dans le devis,
- Prises de vue sous la forme d'images numériques, spécifiées par le client sur sa commande,
- Animation des images numériques de manière à aboutir à une visite virtuelle 360° susceptible d'être mise en ligne sur le réseau internet
- Livraison des images commandées par le client par mail et sur les sites [visitepartner.fr](http://visitepartner.fr) et [facebook.visitepartner](http://facebook.visitepartner) (uniquement pour les particuliers)

VISITEPARTNER ne consent aucune garantie financière et ne sera nullement tenu responsable en cas d'interruption ou mauvais fonctionnement du réseau internet, d'incompatibilité avec les logiciels ou matériels informatiques du client ou de tout utilisateur.

Dans le cas de conditions météorologiques mauvaises, VISITEPARTNER se réserve le droit de suspendre ou d'arrêter son travail s'il juge que cela peut abîmer son matériel ou entraver la qualité de sa prestation. Dans cette éventualité, VISITEPARTNER fixera rendez-vous avec le client à une date ultérieure. VISITEPARTNER restera alors déchargé de toute pénalité de retard éventuelle.

### III. PAIEMENT

#### ✓ Prix

Les prix sont fixés dans le devis en euros, VISITEPARTNER ayant le statut de micro entreprise n'est pas soumis à la TVA conformément à l'article 293 B du CGI.

Ils sont établis sans escompte. Ils ne comprennent pas les prestations non incluses dans le devis. La facture sera délivrée par voie dématérialisée (courriel) lors de la livraison complète de la prestation.

#### ✓ Conditions de paiement – retard de paiement

Les factures sont payables dès réception de la facture à l'adresse stipulée sur celle-ci. Les modes de paiement adoptés sont le virement bancaire et le chèque. Toute autre condition de paiement doit faire l'objet d'une acceptation de la part de VISITEPARTNER. Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

Toute somme versée par le client préalablement à la livraison et qui ne représente pas l'intégralité du prix constitue un acompte.

Lorsque VISITEPARTNER accorde à ses clients un délai de paiement, celui-ci doit être spécifié dans la commande. Toute somme non payée à l'échéance mentionnée sur le devis entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple mise en demeure de VISITEPARTNER.

VISITEPARTNER pourra également suspendre ou annuler toute commande en cas de défaut de paiement et conserver, à titre d'indemnité, tous les acomptes reçus sans préjudice de tous autres dommages et intérêts compensatoires. De même, lorsque VISITEPARTNER aura autorisé le client à échelonner le paiement du prix, le non paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette.

Le client devra rembourser à VISITEPARTNER tous les frais de recouvrement.

Sauf accord exprès, préalable et écrit de la part de VISITEPARTNER, et à condition que les dettes soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être effectuée par le client entre d'éventuelles pénalités correspondant au non-respect d'une date de réalisation d'une prestation ou à la déféctuosité des prestations et les sommes que le client doit à VISITEPARTNER au titre de la réalisation de la prestation. De même, toute réclamation du client ne peut en aucun cas avoir pour effet de différer ou suspendre les paiements.

Le client s'engage à informer VISITEPARTNER de toute difficulté financière ou tout risque d'insolvabilité à l'effet de permettre à VISITEPARTNER de retirer les images de sa base de données.

### IV. REALISATION DE LA PRESTATION

#### ✓ Déla

Sauf disposition contraire et notamment sauf réserve mentionnée dans le devis, le délai de réalisation de la prestation ne commence à courir qu'à partir du jour de l'accusé de réception de la commande et à la condition que le client fournisse toutes les données pour permettre à VISITEPARTNER l'exécution de la prestation.

Ce délai mentionné dans le devis n'est donné qu'à titre strictement indicatif et basé sur un délai moyen prévisionnel: les retards pouvant intervenir, quelle qu'en soit la cause, ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni donner lieu à dommages et intérêts.

De même qu'ils ne peuvent dispenser le client d'accepter de régler la totalité de la prestation dans le délai convenu.

Lorsque le client est un consommateur, les dispositions du code de la consommation demeureront applicables (articles L.216-1 à L.216- 3 du Code de la consommation).

#### ✓ Conformité

Toute réclamation relative à des vices apparents ou à la non-conformité des images doit être formulée par courriel dans un délai de huit jours à compter de la livraison. Il appartiendra au client de présenter toutes justifications quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Le client devra en outre laissé à VISITEPARTNER toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y remédier.

#### ✓ Déla

La prestation Visitepartner est composée essentiellement de contenus numériques livrés et diffusés par voie électronique.

Du fait de sa nature et de son caractère personnalisé, VISITEPARTNER exclut tout droit de rétractation après signature du devis, comme le stipule l'article 221-28 du code de la consommation. L'acceptation du devis et des conditions générales est donc ferme et définitive.

### V. LOGICIELS

Les logiciels éventuellement mis à la disposition par VISITEPARTNER dans le cadre de l'accomplissement des prestations demeurent la propriété exclusive des éditeurs desdits logiciels. Sans accord écrit et préalable de l'éditeur, toute reproduction ou distribution de celui-ci, est strictement interdite et le client demeurera seul responsable vis-à-vis de l'éditeur du logiciel de toute atteinte à son droit de propriété.

### VI. PROPRIETE

VISITEPARTNER ne garantit pas les droits des propriétaires sur les images de leurs biens meubles ou immeubles ni les droits des architectes sur ces mêmes immeubles reproduits par VISITEPARTNER à la demande du client, ce dernier faisant son affaire personnelle de ces droits conformément au paragraphe ci-dessous.

Le client déclare expressément disposer de l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation des photographies et des images, que celles-ci ne portent pas atteinte aux droits des tiers, et notamment aux droits à l'image des propriétaires sur les biens photographiés ou aux droits des architectes au titre de la propriété littéraire et artistique sur ces biens, et qu'il a reçu toute les autorisations nécessaires, et garantit VISITEPARTNER pour chaque commande contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque à ce titre. Le client déclare et garantit notamment à VISITEPARTNER toutes les autorisations nécessaires pour une ou plusieurs utilisations des images pour tout type de support et d'utilisation.

VISITEPARTNER demeure seul propriétaire des photographies fournies au client. Celui-ci s'interdit donc de procéder à une quelconque modification et/ou évolution de toutes les images transmises sans l'accord écrit et préalable de VISITEPARTNER.

### VII. ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le client reconnaît expressément que la bonne exécution des prestations de services implique une collaboration active et de bonne foi, il s'engage donc :

- A communiquer à VISITEPARTNER de façon précise l'étendue et la nature de ses besoins,
- A communiquer à VISITEPARTNER sans délai toute information utile pour l'exécution des prestations de services,
- A informer VISITEPARTNER sans délai de toute difficulté existante ou potentielle, de toute modification ou évolution susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation des prestations,
- A permettre à VISITEPARTNER d'accéder à ses locaux,
- A faire usage du service en conformité avec les instructions communiquées par VISITEPARTNER ou ses partenaires, dans le respect de toute législation ou réglementation applicable.
- A payer le prix des services conformément aux modalités de règlement fixées dans le devis et les présentes conditions générales.

### VIII. RESPONSABILITE DE VISITEPARTNER

VISITEPARTNER répond de la conformité des prestations aux spécifications fournies par le client et figurant dans le devis. VISITEPARTNER intervient dans le cadre d'une obligation de moyens et mettra donc en œuvre toute la diligence et les moyens nécessaires dont elle dispose pour réaliser les prestations.

En cas de défaut résultant de fautes ou d'omissions de la part de VISITEPARTNER, celle-ci s'engage à apporter toutes les corrections nécessaires (étant précisé que les prestations sont réalisées en fonction des techniques disponibles, des données existantes et accessibles au jour de leur réalisation).

Sa responsabilité ne saurait être engagée à raison de faute, d'inexécution, de défaillances ou de dysfonctionnements imputables au Client. Dans l'hypothèse où notre responsabilité serait mise en cause, cette responsabilité sera limitée aux seuls dommages matériels directs, à l'exclusion de tout dommage indirect et/ou immatériel.

### IX. ASSURANCE

VISITEPARTNER a souscrit et maintiendra pendant toute la durée du contrat une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie d'assurance de solvabilité notoire.

### X. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations et données concernant le client sont nécessaires à la gestion de la commande et feront l'objet d'un traitement informatisé dans les fichiers de VISITEPARTNER. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux données le concernant en s'adressant directement à VISITEPARTNER.

### XI. FORCE MAJEURE

En cas de force majeure (intempérie, panne de matériels, réseaux indisponibles...), VISITEPARTNER et le client conviennent que l'exécution des prestations sera suspendue dans un premier temps. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à deux mois, la commande sera résiliée de plein droit.

### XII. JURIDICITION

De convention expresse, tout litige relatif à la commande, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales est régi par le droit français.

En cas de litige relatif aux présentes conditions générales, l'utilisateur a la faculté de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément aux articles L612-1 du code de la consommation. Une liste des médiateurs agréés est disponible sur le site internet de la médiation : <https://www.economie.gouv.fr>.

A défaut de résolution amiable, le Tribunal dans le ressort de la Roche sur Yon sera seul compétent pour toutes contestations avec le client, qu'il s'agisse d'une demande principale d'appel en garantie, d'assignation en référé et même en cas de pluralité des défendeurs.